

Le RECTEUR

à

Mmes et MM. les chefs d'établissement

S/c de Mmes et MM. les IA-DSDEN

Nancy, le 30 avril 2007

**Objet : mise en place de l'enseignement par groupes de compétences en langues**

Le plan national de rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères (B.O. n° 23 du 8 juin 2006) préconise la mise en place d'un enseignement par groupes de compétences à l'école, au collège et au lycée.

L'enseignement par groupes de compétences doit aider les enseignants à mettre en application les nouveaux programmes de langues et à mieux atteindre les objectifs fixés au regard du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Il doit d'autre part faciliter la prise en compte de la diversité des profils linguistiques des élèves, en particulier – mais pas uniquement – ceux des sections bilangues.

En 2006-2007, 23 lycées publics et privés de notre académie (16 LEGT, 4 LT et 3 LP) ont introduit ce nouveau mode d'organisation de l'enseignement des langues en seconde. Sur la proposition du groupe de pilotage académique pour les langues vivantes, je souhaite que cette organisation soit étendue à d'autres lycées et qu'elle soit expérimentée dans un nombre significatif de collèges. Le schéma d'organisation préconisé est décrit dans le document en annexe. Il peut être aménagé en fonction des conditions locales.

Je vous demande d'inciter les équipes pédagogiques à prendre connaissance de ce nouveau mode d'organisation et d'étudier avec elles la possibilité d'une implantation de groupes de compétences dans vos établissements à la prochaine rentrée scolaire.

Les établissements intéressés voudront bien faire part de leur décision par courrier électronique ([ce.ipr@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ipr@ac-nancy-metz.fr)) le **1<sup>er</sup> juin 2007 au plus tard** à M. VALENTIN, coordonnateur académique pour les langues vivantes. Les inspecteurs de langues seront chargés d'accompagner les équipes engagées dans ce processus de rénovation.

Dossier suivi par  
Robert VALENTIN

Téléphone  
06 07 30 66 88

Fax  
03 87 30 54 12

Mél.  
robert.valentin@  
ac-nancy-metz.fr

adresse  
6 bis, rue du Manège  
54035 NANCY Cedex

Michel LEROY